**Investissement à l’Hôtel de Ville**

En cette fin d’année 2015, l’Hôtel de ville a fait peau neuve… enfin, si on peut dire…

La chaudière à mazout datant de 1977 s’est vue remplacée par une plus jeune et beaucoup plus rentable ; une chaudière à mazout à condensation.

La bonne nouvelle, c’est que grâces aux subsides UREBA EXCEPTIONNEL 2013 de la Région Wallonne, l’installation deviendra rapidement rentable…

Les chiffres parlent d’eux-mêmes :

|  |  |
| --- | --- |
| Coût de l’installation (TVAC) | 46.571,9 € |
| Aide UREBA exceptionnel | 33.529,1 € |
| Coût estimé aide déduite (TVAC) | 13042.8€ |
| Economie annuelle en mazout (Litres) | 4238 |
| Economie annuelle en mazout (0.36€/L) | 1526 |
| Diminution de l’émission en CO2 (T./an) | 11,23 |
| Retour sur investissement simple avec aide UREBA Exceptionnel (Années) | 8,5 |

Sur base d’une consommation annuelle moyenne normalisée 1 de 18.427 Litres de mazout/an, juste en remplaçant la chaudière, le gain annuel est donc de de 15% de rendement supplémentaire = 2764 Litres de mazout/an.

Ce à quoi il faut ajouter les gains des changements apportés par les améliorations techniques (circulateurs, isolation des conduites, remise en place d’une régulation en fonction de l’occupation de l’administration, ..). Sur base d’un audit rapide du chauffage et en étant raisonnable, nous pouvons estimer ce gain supplémentaire de l’ordre de 8% = 1474 Litres de mazout/an.

Ce qui nous fait un total de 4238 Litres de mazout / an économisés.

Le gain de CO2 est de 11,23 Tonnes/an (1litre engendre environ 2.65 Kg de CO2).

*1 Normaliser la consommation : c'est la rendre insensible aux conditions climatiques. La consommation est ramenée à ce qu'elle aurait été "si le climat de l'année avait été celui d'une année moyenne".*

*Une information de votre écopasseur :*

*Véronique BLAISE – 061/26 09 75 –* [*veronique.blaise@saint-hubert.be*](mailto:veronique.blaise@saint-hubert.be)